



## MINISTÈRE DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Remise du 2<sup>e</sup> avis du Conseil scientifique Covid-19 sur le déconfinement des territoires d'outre-mer à Annick Girardin

Paris, le 13 mai 2020 – Dans la perspective de l'ouverture progressive des territoires d'outre-mer, Annick Girardin, ministre des outre-mer, a sollicité un 2<sup>e</sup> avis du Conseil scientifique au sujet des modalités d'accueil des voyageurs dans les territoires d'outre-mer. Le 2<sup>e</sup> avis du Conseil scientifique est accessible [en cliquant ici](#).

Le Conseil scientifique avait déjà remis un premier avis outre-mer à la ministre le 8 avril dernier concernant les mesures sanitaires à appliquer dans les territoires ultramarins pour freiner la propagation de l'épidémie.

Dans son 2<sup>e</sup> avis, le Conseil scientifique reconnaît l'efficacité des mesures de confinement général mises en place précocement dans les territoires par le gouvernement ainsi que celle du contrôle de l'arrivée des résidents et professionnel assorti de quarantaines strictes.

Le Conseil scientifique distingue à nouveau trois groupes de territoires avec différentes situations épidémiques :

- **Premier groupe où l'épidémie est encore en phase croissante** : Mayotte.
- **Deuxième groupe où l'épidémie est en régression** : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Polynésie française, Saint-Martin.
- **Troisième groupe où il n'y a pas ou plus d'épidémie** : Nouvelle-Calédonie, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna.

### Service presse

Tél : 01 53 69 26 74

Mél : [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

Hôtel de Montmorin

Le Conseil scientifique Covid-19 suggère par ailleurs trois options de quarantaine et de dépistage des voyageurs :

- Une quatorzaine stricte en structure dédiée.
- Une quatorzaine à domicile lorsque les conditions le permettent.
- Deux demi-quatorzaines et tests avant et après le départ.

Dans ces conditions, les déplacements vers les territoires pourraient être étendus aux rapprochements familiaux et aux déplacements professionnels.

Les mesures proposées pourront être ajustées en fonction de l'évolution globale de l'épidémie de Covid-19 au cours des prochaines semaines.

\* \* \*

### Ressource utile

- Lien vers le 2<sup>e</sup> avis du Conseil scientifique Covid-19 : <https://bit.ly/2LrczCA>

#### Service presse

Tél : 01 53 69 26 74  
Mél : [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)  
Hôtel de Montmorin